

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Mercredi 14 Mai 2025

DATE DE LA CONVOCATION : 9/05/2025

DATE D'APPROBATION PAR LE CONSEIL : 09/07/2025

DATE D'AFFICHAGE : 18/07/2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 14 mai, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni, sous la présidence de son maire Claude DOCHE, à la Salle du Conseil de la Mairie d'Apremont.

Présents : Claude DOCHE, Philippe GUILLEMIN, Fanny MONOD, Douglas JACKSON, Jacques PASCAL, Odile SONTTHONNAX

Excusé : Pascal FERRY (pouvoir Fanny MONOD), Christian AYMOZ (pouvoir Douglas JACKSON), Chantal Fabre (pouvoir Philippe Guillemin)

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal nomme à l'unanimité Fanny MONOD, Secrétaire de séance.

Ouverture de la séance par Claude DOCHE à 19h00.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. Approbation du CR du Conseil du 26 Mars 2025
2. Etat d'avancement des travaux sur le 2^{ème} semestre
3. Réponse à la lettre d'une administrée
4. Mise en sécurité de l'accès à Ablatrix : Engagement et dossiers de demande de subventions
5. Projet rénovation Salle des Fêtes Tranche 1 (suite ou abandon)
6. Journée commémorative du 28 Juin 2025

Informations

Contrat d'assurances arrivant à terme en 2025

Voies communales-Chemins : retour journée d'information

1. Approbation du CR du Conseil du 26 mars 2025

Le PV du Conseil du 26 mars 2025 est approuvé à l'unanimité.

2. Etat d'avancement des travaux sur le 2^{ème} semestre

Actions confirmées :

Prévisionnel de l'aménagement du R-1 Mairie

Juin-Juillet 2025 : Aménagement cuisinette

Prévisionnel Eclairage public :

Juin 2025 : Ajout éclairage Rue de la Fruitière (2) et Création éclairage rue du Pachou (1) : réalisation début juin 25.

Prévisionnel d'aménagement du Parking Mairie

Septembre-Octobre 2025 Réalisation d'une zone goudronnée à l'entrée du parking

Prévisionnel de nettoyage et entretien des monuments

Septembre 2025 Aérogommage de la vierge et 3 croix (devis en attente)

Date à définir Installation d'une main courante à l'entrée de l'église

Date à définir Révision du toit du clocher de l'église et reprise étanchéité suite fuites

Prévisionnel d'entretien des espaces verts en sous-traitance

Semaine 20 Tonte sur Apremont

Semaine 21 Balayage des voiries

Juillet Eparage (Vieille route d'Oyonnax, chemin des italiens, option route derrière la Roche)

Prévisionnel de Marquage horizontal et sécurité routière

A cadrer avec le goudronnage Devis à valider

Prévisionnel indications positionnement dans la forêt

Avant 28 mai Obligation de la Sécurité Civile, en collaboration avec ONF

Reprise de l'alimentation en eau de l'appartement au-dessus de l'école

Juillet-Août 2025

Actions à finaliser

Entretien des voiries : Point à temps Route du lac Genin

Bouchage des trous : Rue de la Vye du tour et Route derrière la roche

Projet de mise en sécurité de l'accès à Ablatrix

Finalisation du dossier et des demandes d'aides

Prévisionnel de réalisation des travaux

Septembre-Octobre 2025 : Réfection de la bretelle La Gottete-Ablatrix

Mars- Juin 2026 : Reprise du réseau écoulement des eaux route d'Ablatrix

Curage falaise et reprise du merlon

Réfection de la route d'Ablatrix

3. Entretien haie séparative entre commune et propriétaire privé Rue de la Fruitière

Suite à un non-entretien du talus planté d'arbustes vivaces appartenant à la commune, un envahissement du terrain s'est progressivement mis en place, envahissant la barrière séparative.

Les difficultés d'accès rendent cette opération d'entretien difficile.

Les propriétaires, suite à plusieurs relances, nous ont fait parvenir une LRAAR.

Une action est programmée avec notre service technique dans les meilleurs délais pour résoudre ce problème. L'élagage a démarré le 13 Mai 2025.

4. Mise en sécurité de l'accès à Ablatrix : Engagement et dossiers de demande de subventions

Le Conseil Municipal a décidé d'engager un projet pour sécuriser l'accès routier au hameau d'Ablatrix. Ce projet anticipe des risques potentiels d'éboulement sur certaines portions de la route de la Roche Thomas reliant le Petit Vallon d'Apremont à Ablatrix, résultant de l'augmentation des tonnages des véhicules empruntant cette voie et les aléas climatiques. De plus, des chutes de pierres des falaises bordant cette route peuvent être aussi une éventualité de fermeture de cette route.

Pour garantir une sécurité d'accès au hameau d'Ablatrix, il est envisagé de reprofiler la route de la Roche Thomas en comblant les parties où des tassements sont apparus, de traiter les écoulements d'eau et de renforcer les barrières de retenue des chutes de pierre. Nous avons prévu également de mettre en place un parcours bis en restaurant la bretelle reliant la Gottete à Ablatrix. Il s'agira ensuite d'adopter un plan de circulation qui obligera les poids lourds à emprunter la partie « dure » des chaussées.

Le projet est décomposé en 2 blocs :

Bloc 1 : Réfection des chaussées et traitements des écoulements d'eau

Maitrise d'œuvre : Agence 01	Coût des études et de la maîtrise d'œuvre	10 K€
	Coût des travaux (estimatif)	100 K€

Bloc 2 : Sécurisation des falaises

Mairise d'œuvre : Société ARIAS	Coût des études et de la maîtrise d'œuvre	5 K€
	Coût des travaux (estimatif)	50 K€

Il est demandé au Conseil :

1. D'autoriser le Maire à engager les travaux à hauteur de 165 000 €
2. De donner pouvoir au Maire pour effectuer des demandes de subvention après d'HBA et du Conseil Départemental et à tout autre organisme pouvant financer ce type d'opération.

Le Conseil, à l'unanimité, donne le pouvoir au Maire pour effectuer les demandes de subventions et d'engager les travaux.

Délibération 14-2025

5. Projet rénovation Salle des Fêtes Tranche 1 (suite ou abandon ?)

Le Conseil avait évoqué à plusieurs reprises le projet de restauration de la salle des fêtes. Des subventions intéressantes pouvaient être obtenues pour ce type de projet.

Il n'est pas envisageable d'imaginer la construction d'une nouvelle salle des fêtes compte-tenu du coût d'une telle opération et de la disponibilité d'un terrain communal.

Par conséquent, la salle des fêtes actuelle a encore de belles années devant elle et un projet de restauration a tout son sens.

Compte-tenu du coût du projet de la Rte d'Ablatrix qui dépasse nos prévisions et de la charge de travail associée à ce projet, il est demandé au Conseil :

1. De ne pas s'engager dans le projet salle des fêtes au cours de ce mandat et d'en informer la Région qui avait alloué une subvention à ce projet.
2. De se limiter éventuellement à de petites actions de mise en sécurité.

6. Matinée commémorative du 28 Juin 2025

Le Conseil Municipal convie les habitants de la commune à participer à une matinée commémorative le 28 juin 2025 pour honorer deux personnalités décédées de notre village, toutes deux ayant œuvrées avec dévouement au service de notre commune.

Il s'agit de Charles Sonthonnax avec ses deux mandats de Maire d'Apremont et Guy Sagetat porteur de l'âme « marrane » de notre village, co-fondateur de plusieurs associations et dernièrement adjoint au Conseil Municipal.

Programme prévisionnel de cet événement :

10h30: Inauguration Sapin Président Charles Sonthonnax

11h30: Inauguration Place Guy Sagetat

12h00: Verre de l'amitié

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la tenue de cet événement. Le Conseil approuve à l'unanimité.

Informations

Contrat d'assurances arrivant à terme en 2025 (à renouveler)

Voies communales-Chemins : retour journée d'information → action communale

6. Fermeture de la Mairie et du secrétariat pendant la période estivale

La Mairie sera fermée semaine 33 du 11 au 18 Août 2025

Le secrétariat de mairie sera indisponible du 11 au 28 Août 2025

7. Dates des prochaines réunions des Commissions et du prochain Conseil

Le prochain conseil se tiendra le Mercredi 9 Juillet 2025

La commission Entretien-Travaux-Forêt se réunira le Mercredi 11 Juin

La commission G3 Scolaire-Com-Social se réunira le Mercredi 4 Juin

Tous les points ayant été examinés, la séance est levée à 22h00.

Fanny MONOD, Secrétaire de séance